

Communiqué - 12 décembre 2015 -

Texte

Les États-membres de l'ONU avaient un double objectif lors de cette COP 21 : prendre des mesures permettant de rester en deçà de 2°C de réchauffement climatique et définir un nouvel instrument juridique pour l'après 2020 afin d'accroître l'ambition des politiques climatiques futures. En entérinant des contributions nationales (INDCs) qui conduisent vers un réchauffement climatique supérieur à 3°C, sans mécanisme obligatoire et contraignant permettant de revoir ces objectifs à la hausse, la COP 21 et les États se montrent incapables de désamorcer la bombe climatique.

Pour Maxime Combes, porte-parole d'Attac France sur les enjeux climatiques, *« la mention d'un objectif d'1,5°C ne saurait masquer l'absence d'engagements chiffrés de réduction d'émissions de GES pour les années à venir ; sans feuille de route clairement établie, y compris en matière de financement, nous avons affaire à un accord sans ambition, non contraignant, injuste et clairement déséquilibré, à l'opposé des annonces de Laurent Fabius et François Hollande le 30 novembre dernier. Contrairement aux annonces visant à obtenir un accord universel, par la décision consistant à exempter les secteurs de l'aviation civile et du transport maritime (presque 10 % des émissions mondiales et en croissance exponentielle), les États illustrent leur refus de contenir la globalisation économique et financière, le commerce international devant se poursuivre sans entraves, même sur une planète morte ».*

« Parfois, dans des moments difficiles, une conférence internationale prend des décisions courageuses et visionnaires fait remarquer Geneviève Azam porte-parole d'Attac France. Ce n'est pas le cas à la COP 21, avec un accord très en dessous du changement de cap requis. A la catastrophe déjà commencée, l'accord de Paris oppose un bricolage constitué à partir de la somme des égoïsmes nationaux, aussi bien en matière de financements que d'objectifs de réduction des émissions. Les textes proposés, les options quotidiennement ajoutées et supprimées, au gré des lobbies et des intérêts des États, traduisent l'absence de cap collectif. Le souffle éthique et politique qui manque est celui des mouvements de base, des résistances, des alternatives, dont l'énergie et la vision relient les expériences locales à des enjeux qui les dépassent ».

Pour Thomas Coutrot, porte-parole d'Attac France, *« le très pâle accord qui s'annonce reflète l'impuissance individuelle et a fortiori collective des gouvernements à s'attaquer aux causes réelles des dérèglements climatiques. Rien d'étonnant : l'avidité des multinationales, les énergies fossiles et l'obsession de la croissance sont considérées comme des données intouchables. La France se prétendait exemplaire, elle ne remet pas en cause ses propres projets climaticides. Elle a tenté d'étouffer les mobilisations de rue au prétexte de l'état d'urgence. Attac France et ses partenaires ont refusé de se taire : malgré les interdictions et les menaces, nous avons multiplié les actions et initiatives qui culmineront ce samedi 12 décembre au coeur de Paris. Nous enverrons ainsi un message d'espoir et d'action aux citoyens du monde entier : "ils" ont failli, décrétons ensemble l'état d'urgence climatique – Ayons le dernier mot ! ».*
